

Année scolaire 2024-2025

DEMANDE D'ABSENCE de la DEMI-PENSION avec REMISE D'ORDRE (déduction des repas non pris par l'élève)

Document à transmettre au moins 7 jours avant la date d'absence

Au service gestion du collège -1^{er} étage

(La déduction des repas concernés intervient lorsque le prestataire a connaissance de la demande
article 8 du règlement intérieur des demi-pensions de la Métropole de Lyon)

NOM de l'élève : Prénom :

Classe :

NOM et Prénom du représentant légal :

Mon enfant sera absent du restaurant scolaire :

le ou les jours suivants :

A partir du :

.....

Jusqu'au :

.....

.....

.....

Fait à Lyon, le

Signature **obligatoire** du représentant légal :